

Notre Dame de Grâces : deux après-midi autour de la figure de Marie

les vendredi 17 novembre et 1^{er} décembre de 14h à 17h

avec Brigitte Cholvy

Objectifs des deux après-midi :

Deux après-midi pour réfléchir ensemble au sens de nos convictions mariales : elles peuvent être diverses et toutes sont les bienvenues ! On cherchera à les enraciner dans les Écritures, la liturgie et la foi de l'Église, en se donnant des éléments historiques, liturgiques et théologiques pour clarifier nos pratiques et nos positions dans les débats, voire les controverses, de théologie mariale.

Pour décrire la situation : entre « mariolâtrie » et critique radicale, où se situer ? Que faire du contentieux œcuménique, de la contestation féministe, du rapprochement avec des mythes païens, des requêtes de nouvelles définitions dogmatiques, des apparitions récentes, etc. ?

Pour ce premier après-midi, je propose de poser le paysage selon plusieurs approches :
une attention première à la « foi populaire » : représentations, chants/prières, liturgie, pèlerinages
puis une attention particulière aux Écritures : Marie = le type du croyant
et enfin un retour aux pratiques : la dévotion et l'intercession

Lors du second après-midi, on abordera une série de 5 questions liées à la théologie mariale occidentale et on tentera de les dirimer.

les titres bibliques

le lien à la christologie

la virginité perpétuelle

la place dans l'ecclésiologie

la découverte de la dimension anthropologique : Marie = l'humain véritable

J'ai donc retenu deux fils rouges : une réflexion sur la foi et une réflexion sur l'être humain.

Notre Dame de Grâces : deux après-midi autour de la figure de Marie

le vendredi 17 novembre de 14h à 17h (avec Brigitte Cholvy)

1. La « foi populaire » : représentations, chants/prières, liturgie, pèlerinages

11. Quelques représentations : avec l'enfant ? sans l'enfant ?

Catacombes de Priscille à Rome (la plus ancienne : du III^e au V^e siècle)

Icône : tradition orientale (la plus traditionnelle)

Parturiente (église du Saint-Sauveur à Figeac dans le Lot à partir du XII^e siècle)

Pietà (Michel-Ange : basilique Saint-Pierre ~1500)

Mort de la Vierge (Caravage, ~1600 (Louvre))

ND Grâces : grand siècle (Grignon de Montfort : *Traité de la vraie dévotion à la Saint Vierge* 1712)

Notre-Dame de Lourdes (1858)

12. Une prière ancienne : l'*Ave Maria* : que signifie la demande d'intercession ?

(annonciation : cf. Lc 1,28-35 puis affirmation d'Éphèse /381 puis demande d'intercession)

Je vous salue Marie, pleine de grâce / comblée de grâce

Le Seigneur est avec vous.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes

Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. / Et Jésus, votre enfant, est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu,

Priez pour nous pauvres pécheurs,

Maintenant et à l'heure de notre mort. Amen / Amen-Alléluia

13. Les fêtes liturgiques : est-on toujours attentif à relier ces fêtes au Christ ?

Du point de vue liturgique, le concile Vatican II a procédé à « introduire de façon plus organique, et en marquant davantage le lien qui les unit, la mémoire de la Mère dans le cycle annuel des mystères de son Fils » (cf. Paul VI, Exhortation *Marialis cultus*, avril 1974, n° 2), c'est-à-dire une concentration des solennités/fêtes pour un recentrage sur le Christ.

4 solennités :

8 décembre : Immaculée-Conception (dogme promulgué par Pie IX en 1854 ; en débat dès le Moyen-âge ; soutenu par Bonaventure et Duns Scot)

1^{er} janvier : Sainte Marie, Mère de Dieu (existe depuis le V^e siècle ; a été rapprochée de Noël à Vatican II)

25 mars : Annonciation du Seigneur (appelée précédemment « Annonce à Marie »)

15 août : Assomption (existe depuis la fin du VI^e siècle : appelée en Orient « dormition » ; dogme promulgué par Pie XII en 1950)

3 fêtes :

2 février : Présentation du Seigneur au Temple (depuis le V^e siècle ; appelée précédemment « purification de Marie »)

31 mai : Visitation (existe depuis 1401)

8 septembre : Nativité de la Vierge (depuis le V^e siècle)

Toutes les autres dates (excepté le lundi de Pentecôte) sont des « mémoires facultatives ».

14. Apparitions et pèlerinages liés à l'époque moderne

En 2019, la France comptait près de 2 900 lieux actifs, c'est-à-dire où il y a au moins un pèlerinage ou une procession par an de dévotion mariale, avec la création d'un sanctuaire (chapelle, église, cathédrale (quelquefois élevée au rang de basilique), ou d'une confrérie, ou d'une institut religieux ;

Lieu lié à une représentation de la Vierge à l'enfant, de la piéta, etc. ; certains lieux ont bénéficié d'une « couronnement canonique » (le premier en France a eu lieu en 1853 à la basilique Notre-Dame des Victoires à Paris)

Sur les 295 apparitions étudiées par le Saint Siège à travers les siècles, moins de 20 avaient été approuvées en 2016.

<i>lieu</i>	<i>date des apparitions (ordre chronologique)</i>	<i>date de la reconnaissance</i>
Guadalupe (Mexique)	1531	non officielle
Le Laus (Hautes Alpes/France)	de 1664 à 1718	mai 2008
La Salette (Isère/France)	19 septembre 1846	1851 et 1855
Lourdes (Hautes-Pyrénées/France)	1858	1862
Green Bay – Champion (Wisconsin/USA)	1859	2010
Pontmain (Mayenne/France)	17 janvier 1871	1872 et 1920
Gietrzwałd (Pologne)	1877	1977
Knock (Irlande)	1879	non officielle
Fatima (Portugal)	1917	1930
Beauraing (Belgique)	de 1932 à 1933	1949
Banneux (Belgique)	1933	1949
Akita (Japon)	1973 puis de 1975 à 1981	1984
Betania (Cua/Vénézuéla)	1976 à 1990	1987
Kibeho (Rwanda)	1981 à 1983	2001
San Nicolas de los Arroyos (Argentine)	1983 à 1991	2016

Refus de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, malgré l'accord de l'évêque diocésain, pour les apparitions d'Amsterdam (Pays-Bas) en 1945 et de Lipa (Philippines) en 1948.

2. Marie dans les Écritures

21. Dans les évangiles

a) La présence de « la mère » : silencieuse ou rabrouée

- *L'appellation principale* : « sa mère », y compris dans les récits de l'enfance

Mt 2 : formule récurrente : « l'enfant et sa mère » aux versets 11, 14, 20, 21

Au pied de la croix en Jn 19,25-27 (articulation entre « sa/la/ta mère » et « femme »)

À la Pentecôte en Ac 1,14 (« Marie, la mère de Jésus »)

- *Aux noces de Cana en Jn 2,1-12* :

au verset 1 : « La mère de Jésus était là ».

au verset 4 : « 'Femme, que me veux-tu ? Mon heure n'est pas encore venue' »

au verset 5 : « Sa mère dit à ceux qui servaient : 'Tout ce qu'il vous dira, faites-le' »

- *Lors du pèlerinage à Jérusalem quand Jésus à 12 ans en Lc 2,41-52* :

au verset 48 : « En le voyant, ses parents furent frappés d'étonnement, et sa mère lui dit : 'Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois comme ton père et moi, nous avons souffert en te cherchant !' »

au verset 49 : Il leur dit : « Comment se fait-il que vous m'ayez cherché ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être chez mon Père ? »

b) Jésus parle de sa mère : la fraternité au-delà des liens familiaux et claniques

- *En Lc 11,27-28* :

Comme Jésus disait cela, une femme éleva la voix au milieu de la foule pour lui dire : « Heureuse la mère qui t'a porté en elle, et dont les seins t'ont nourri ! ». Alors Jésus lui déclara : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent ! »

- *En Mt 12,46-50 // Mc 3,31-35 // Lc 8,19-21* :

au verset 48 : « 'qui est ma mère, qui sont mes frères ?' »

au verset 50 : celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est pour moi un frère, une sœur, une mère

22. Dans les récits de l'enfance

a) Une question de généalogie et de nomination (Mt 1)

- *Une généalogie interrompue* : Mt 1,1-17 :

1 Généalogie de Jésus, Christ, fils de David, fils d'Abraham.

2 Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, Jacob engendra (...) 15 Mattane engendra Jacob,

16 Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle fut engendré Jésus, que l'on appelle Christ

- *La nomination de l'enfant* : Mt 1,18-25 (*le songe de Joseph*) :

18 Or, voici comment fut engendré Jésus Christ : **Marie, sa mère, (...) fut enceinte par l'action de l'Esprit Saint.**

20 (...) « Joseph, **fils de David**, ne crains pas de prendre chez toi **Marie, ton épouse**, puisque l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint ;

21 elle enfantera un fils, **et tu lui donneras le nom de Jésus** (c'est-à-dire : Le-Seigneur-sauve), car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. » (...)

23 Voici que **la Vierge concevra**, et elle enfantera un fils ; **on lui donnera le nom d'Emmanuel**, qui se traduit : « Dieu-avec-nous ». (...)

25 (...), **jusqu'à ce qu'elle enfante un fils**, auquel il donna le nom de Jésus.

b) La question de la foi : Lc 1 où l'évangéliste établit un parallèle entre Zacharie et Marie

Lc 1,5-25 : annonce à Zacharie de la naissance de Jean-Baptiste

18 : Alors Zacharie dit à l'ange : « **Comment vais-je savoir que cela arrivera ?** Moi, en effet, je suis un vieillard et ma femme est avancée en âge ».

19-20 : L'ange lui répondit : « Je suis Gabriel et je me tiens en présence de Dieu. J'ai été envoyé pour te parler et pour t'annoncer cette bonne nouvelle. Mais voici que tu seras réduit au silence et, jusqu'au jour où cela se réalisera, tu ne pourras plus parler, **parce que tu n'as pas cru à mes paroles** ; celles-ci s'accompliront en leur temps ».

Lc 1,26-38 : annonce à Marie de la naissance de Jésus (récit de l'annonciation)

26 (...), l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, 27 à **une jeune fille vierge**, accordée en mariage à un homme de la maison de David, appelé Joseph ; et le nom de la jeune fille était **Marie**.

28 L'ange entra chez elle et dit : « Je te salue, Comblée-de-grâce, le Seigneur est avec toi ». 29 À cette parole, elle fut toute bouleversée, et elle se demandait ce que pouvait signifier cette salutation.

30 L'ange lui dit alors : « Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. 31 Voici que tu vas concevoir et enfanter un fils ; **tu lui donneras le nom de Jésus**. 32 Il sera grand, (...)

34 **Marie dit à l'ange : « Comment cela va-t-il se faire puisque je ne connais pas d'homme ? »**

35 L'ange lui répondit : « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ; c'est pourquoi celui qui va naître sera saint, il sera appelé Fils de Dieu. 36 Or voici que, dans sa vieillesse, Élisabeth, ta parente, a conçu, elle aussi, un fils et en est à son sixième mois, alors qu'on l'appelait la femme stérile. 37 Car rien n'est impossible à Dieu. »

38 Marie dit alors : « **Voici la servante du Seigneur ; que tout m'advienne selon ta parole** ». Alors l'ange la quitta.

Ensuite vient l'épisode de la visitation (Lc 1, 39-45) qui se conclut au verset 45 : « **Heureuse celle qui a cru à l'accomplissement** des paroles qui lui furent dites de la part du Seigneur »

c) Comprendre, avec ces deux récits, ce que c'est que la foi

C'est bien la manière de croire qui est l'enjeu de ces deux récits d'annonces : 1,20 et 1,45

Distinguer la différence de situations (Temple// maison ; Jérusalem//Nazareth ; voir//entendre)

Qu'est-ce qui est différent entre les réponses Zacharie (1,18) et de Marie (1,34) ?

Quelle est exactement la nouvelle annoncée ? En quoi est-ce une « bonne » nouvelle ou pas ?

Pour quel résultat immédiat ? mutisme de Zacharie (1,19b) ; solitude de Marie (1,38b)

A quoi / à qui, dans les deux cas, faut-il croire ?

on dit Zacharie « a douté », a été sceptique : en quoi ? comment ?

on dit Marie a été « obéissante » : en quoi ? comment ?

Quelle progression entre les deux phrases de Marie ? (v. 34 et v. 38)

Quel est le rôle des signes pour chaque protagoniste : Zacharie, Marie ?

Commenter Lc 2,19 (« Marie, cependant, retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur ») et

Lc 2,51 (« Sa mère gardait dans son cœur tous ces événements »).

d) Processus de la confiance : comme Abraham, le père des croyants ; à l'inverse de Ève

Comme Abraham

JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *sur la bienheureuse Vierge Marie dans la vie de l'Église en marche. Redemptoris mater*, 1987

dans la partie I, ici n° 4 (Marie comme croyante ; thème de la foi ; parallèle avec Abraham) :

« (...) on peut aussi comparer la foi de Marie à celle d'Abraham que l'Apôtre appelle « notre père dans la foi » (cf. Rm 4,12). Dans l'économie du salut révélée par Dieu, **la foi d'Abraham** représente le commencement de l'Ancienne Alliance ; la foi de Marie à l'Annonciation inaugure la Nouvelle Alliance. Comme Abraham, « espérant contre toute espérance, crut et devint ainsi père d'une multitude de peuples » (cf. Rm 4,18), de même Marie, au moment de l'Annonciation, après avoir dit sa condition de vierge (« Comment cela sera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? »), crut que, par la puissance du Très-Haut, par l'Esprit Saint, elle allait devenir la Mère du Fils de Dieu suivant la révélation de l'ange : « L'être saint qui naîtra sera appelé Fils de Dieu » (Lc 1,35).

Cependant les paroles d'Elisabeth : « **Bienheureuse celle qui a cru** » ne se rapportent pas seulement à ce moment précis de l'Annonciation. Assurément, cela représente le point culminant de la foi de Marie dans son attente du Christ, mais c'est aussi le point de départ, le commencement de tout son « itinéraire vers Dieu », de tout son cheminement dans la foi. Et sur cette route, d'une manière éminente et véritablement héroïque - et même avec un héroïsme dans la foi toujours plus grand - s'accomplira l'« obéissance » à la parole de la révélation divine, telle qu'elle l'avait professée. Et cette « **obéissance de la foi** » chez Marie au cours de tout son itinéraire aura des analogies étonnantes avec la foi d'Abraham. Comme le patriarche du Peuple de Dieu, Marie de même, « espérant contre toute espérance, crut » tout au long de l'itinéraire de son *fiat* filial et maternel. Au cours de certaines étapes de cette route spécialement, la bénédiction accordée à « celle qui a cru » sera manifestée avec une particulière évidence. **Croire veut dire « se livrer » à la vérité même de la Parole du Dieu vivant**, en sachant et en reconnaissant humblement « combien sont insondables ses décrets et incompréhensibles ses voies » (Rm 11,33). Marie qui, par la volonté éternelle du Très-Haut, s'est trouvée, peut-on dire, au centre même de ces « voies incompréhensibles » et de ces « décrets insondables » de Dieu, s'y conforme **dans l'obscurité de la foi**, acceptant pleinement, le cœur ouvert, tout ce qui est prévu dans le plan divin ».

A l'inverse de ÈVE

IRENEE (130-208), *Adversus Haereses* – Contre les hérésies (entre 180 et 200) :

AH III, 22, 4 : « (...) on trouve aussi la Vierge Marie obéissante, lorsqu'elle dit 'voici la servante du Seigneur. Qu'il me soit fait selon ta parole'. **Ève, au contraire**, avait désobéi ; et de même donc qu'Ève en désobéissant devint **cause de mort** pour elle-même et pour tout le genre humain, de même Marie, devint, en obéissant, **cause de salut** pour elle-même et pour tout le genre humain. (...) retournement qui s'opère de Marie à Ève ».

AH V, 19, 1 : « si donc le Seigneur est venu d'une manière manifeste dans son propre domaine ; s'il a été porté par sa propre création qu'il porte lui-même ; s'il a récapitulé, par son obéissance sur le bois, la désobéissance qui avait été perpétrée par le bois (de l'arbre du milieu du jardin) ; si cette séduction dont avait été misérablement victime Ève a été dissipée par la bonne nouvelle de vérité magnifiquement annoncée par l'ange à Marie, car de même que celle-là avait été séduite par le discours d'un ange (le serpent), de manière à se soustraire à Dieu en transgressant sa parole, de même celle-ci fut instruite de la bonne nouvelle par le discours d'un ange, de manière à porter Dieu en obéissant à sa parole (...) »

Revoir ce que dit Ève, ce que dit le serpent, ce que dit Dieu en Gn 3 et 2.

e) Bilan : Marie, l'exemple parfait du croyant

Paul VI, *Exhortation apostolique sur le culte de la Vierge Marie*, Marialis cultus, 2 février 1974
(n° 34-37 : les orientations anthropologiques pour le culte)

35. (...) La Vierge Marie a toujours été proposée par l'Église à l'imitation des fidèles, non point précisément pour le genre de vie qu'elle a expérimenté, d'autant moins que le milieu socioculturel dans lequel elle s'est déroulée est aujourd'hui presque partout dépassé, mais parce que, dans les conditions concrètes de sa vie, **elle a adhéré totalement à la volonté de Dieu** (cf. Lc 1,38), **elle a accueilli la Parole et l'a mise en pratique, elle a été inspirée dans son action par la charité et l'esprit de service** : en résumé, elle fut la **première et la plus parfaite disciple du Christ**. Tout cela a une valeur exemplaire universelle et permanente.

23. Les paroles prophétiques qui révèlent qui est Dieu

Entre Zacharie et Marie, s'inaugure le passage de l'Ancienne Alliance la nouvelle Alliance. L'histoire du peuple d'Israël, et, à travers lui, celle de toutes les nations de la terre, avait commencé par l'acte de foi d'Abraham, partant pour un pays inconnu (Gn 12,1). Comme le proclame Zacharie, Dieu se souvient de son Alliance et la maintient car « les dons de Dieu et son appel sont irrévocables » (Rm 11,29), mais, avec l'incarnation du Verbe, elle s'accomplit et tout en est transformé : le Magnificat de Marie, par lequel elle prophétise la nouvelle figure du monde dans la nouvelle alliance, en est l'annonce et déjà le témoin.

Lc 1,68-79 : la prophétie de Zacharie

68 Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui visite et rachète son peuple.

69 Il a fait surgir la force qui nous sauve dans la maison de David, son serviteur,

70 comme il l'avait dit par la bouche des saints, par ses prophètes, depuis les temps anciens :

71 salut qui nous arrache à l'ennemi, à la main de tous nos oppresseurs,

72 amour qu'il montre envers nos pères, mémoire de son alliance sainte,

73 serment juré à notre père Abraham de nous rendre sans crainte,

74 afin que, délivrés de la main des ennemis,

75 nous le servions dans la justice et la sainteté, en sa présence, tout au long de nos jours.

76 Toi aussi, petit enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut ; tu marcheras devant, à la face du Seigneur, et tu prépareras ses chemins 77 pour donner à son peuple de connaître le salut par la rémission de ses péchés, 78 grâce à la tendresse, à l'amour de notre Dieu, quand nous visite l'astre d'en haut, 79 pour illuminer ceux qui habitent les ténèbres et l'ombre de la mort, pour conduire nos pas au chemin de la paix.

Lc 1,46-55 : la prophétie de Marie (le magnificat) :

46 Marie dit alors : Mon âme exalte le Seigneur, 47 exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur ! 48 Il s'est penché sur son humble servante ; désormais tous les âges me diront bienheureuse. 49 Le Puissant fit pour moi des merveilles ; Saint est son nom !

50 Sa miséricorde s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

51 Déployant la force de son bras, il disperse les superbes.

52 Il renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles.

53 Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides.

54 Il relève Israël son serviteur, il se souvient de son amour,

55 de la promesse faite à nos pères, en faveur d'Abraham et sa descendance à jamais.

Jean-Paul II en France en mai 1980 : Les paroles du *Magnificat* « disent que le monde voulu par Dieu ne peut pas être un monde dans lequel, les uns, peu nombreux, accumulent en leurs mains des biens excessifs, et les autres – en nombre nettement supérieur – souffrent d’indigence, de misère et meurent de faim ».

3. Les questions liées à l’intercession et à la dévotion

Vénération et dévotion : ne pas confondre vénération des saints et donc de Marie et adoration de Dieu seul : rendre un culte à Dieu Père par le Fils dans l’Esprit (cf. *Lumen Gentium* 66)

La formule classique des demandes d’intercession : « Sainte Marie, priez pour nous, pauvres pécheurs » (cf. *Ave Maria* ; litanie des saints ; etc.)

Groupe des Dombes, *Marie dans le dessein de Dieu et la communion des saints*, Paris, Bayard, 1997-1998 :

p. 463 : « L’intercession peut-elle se concevoir autrement que comme partie intégrante de la communion des saints de la terre et des cieux, des humains et du Dieu trinitaire, s’insérant dans l’éternelle intercession du Fils auprès du Père, à laquelle répond l’intercession de l’Esprit en nous, pécheurs et justifiés ? Loin d’être une marque de distance et de différence, n’est-elle plutôt le signe d’une communion et d’un partage ? Loin d’être privée ou exclusive, ne s’ouvre-t-elle pas sur le monde tant aimé de Dieu et la création toute entière dont la responsabilité incombe à ceux qui ont été choisis pour servir devant sa face, à commencer par la mère du Sauveur, la bienheureuse Vierge Marie ? La prière à et par Marie demeurera alors une prière comme et avec Marie. »

Le pape François, dans son Exhortation apostolique sur l’appel à la sainteté dans le monde actuel, *Gaudete et exsultate* (2018), résume la pertinence de la prière d’intercession en la reliant au double commandement de l’amour de Dieu et du prochain :

n° 154.2 : « La supplication d’intercession a une valeur particulière, car c’est un acte de confiance en Dieu et en même temps une expression d’amour du prochain. Certains, par préjugés spiritualistes, croient que la prière devrait être une pure contemplation de Dieu, sans distractions, comme si les noms et les visages des frères étaient une perturbation à éviter. Au contraire, la réalité, c’est que la prière sera plus agréable à Dieu et plus sanctifiante si, à travers elle, par l’intercession, nous essayons de vivre le double commandement que Jésus nous a donné. L’intercession exprime l’engagement fraternel envers les autres quand, grâce à elle, nous sommes capables d’intégrer la vie des autres, leurs plus pressantes angoisses et leurs plus grands rêves. Recourant aux paroles bibliques, on peut dire de celui qui se dévoue généreusement à intercéder : ‘Celui-ci est l’ami de ses frères, qui prie beaucoup pour le peuple’ (2M 15,14) ».

Notre Dame de Grâces : deux après-midi autour de la figure de Marie

le vendredi 1^{er} décembre de 14h à 17h (avec Brigitte Cholvy)

Quelques affirmations théologiques propres à la théologie mariale

1. Les titres bibliques

- Qualificatif biblique principale : « **comblée de grâce** », *kékharitôménè* (Lc 1,28) : inauguration des temps de la fin (à distinguer de Jn 1,14 qui déclare Jésus, et lui seul, « plein de grâce et de vérité » (*plèrès kharitos kai alètheias*)).
- Récurrence de la formule : « l'enfant et sa mère » (par ex. Mt 2, 11.14.20.21)
- Les titres repris dans *Lumen Gentium*, chapitre VIII : vierge, mère, femme

2. Un lien insécable au Christ : Mère du Christ, celle qui enfante Dieu, Mère de Dieu

La mention de Marie appartient aux symboles de foi : « **il a pris chair** de la Vierge Marie »

Le titre de « **Mère de Dieu** » : *Theotokos* est défini au concile d'Éphèse en 431 (qualificatif utilisé par les Pères et déjà par Origène au II^e siècle) ; c'est un titre d'abord christologique : il est Dieu donc elle « enfante/accouche de (*tokos*) Dieu » (en latin *Deipara*) ; d'où le titre central de « Mère de Dieu ». Si le cœur de la foi chrétienne est Jésus le Christ Verbe fait chair, fait homme, cette affirmation mariale devient le signe, comme dit Karl Rahner, que l'affirmation à propos du Christ est prise réellement au sérieux.

Groupe des Dombes, *op. cit.*, 1997-1998 :

p. 38 : « Marie est mère de Dieu-incarné et non de la divinité ».

p. 14 : « par le qualificatif de Vierge, Marie témoigne du mystère de l'incarnation (...) Si la foi apostolique gravite autour de la mort-résurrection du Seigneur, cela implique, en connexion, que la même foi se prononce sur la naissance du même Seigneur à la lumière de la résurrection ».

Deux différences à clairement intégrer

Marie n'est pas une déesse, comme par exemple la déesse Isis (qui appartient au panthéon égyptien et est responsable de la fécondité des sols et des animaux, etc. Pour Marie, il ne s'agit pas de fertilité. Avec la figure de Marie, la foi chrétienne dépasse l'image de la déesse-mère, c'est-à-dire d'une focalisation sur les pouvoirs féminins liés à la puissance sur la vie. Elle n'est pas « pleine de vie », mais « comblée de grâce ».

De même, à la différence des mythes païens concernant les relations des femmes aux dieux (Zeus notamment, dans le panthéon grec), l'Esprit Saint est créateur, il n'est pas procréateur. Les termes employés font allusion à la prise de possession du sanctuaire par YHWH, racontée en Exode 40, 35. Moïse ne peut entrer dans la tente, « car la nuée (*epeskiazén*) reposait sur elle ». Le mot évoque la Shékinah, l'habitation de Dieu dans son Temple.

Les débats autour de l'hypothèse d'autres titres

René LAURENTIN, « Marie » in Bernard LAURET et François REFOULE (Dir.), *Initiation à la pratique de la théologie*, Paris, Cerf, 1983, tome IV, p. 495-496 : « Le mouvement marial de la Contre-Réforme (quasiment de 1600 à 1958...) se faisait vertu d'en dire toujours plus de Marie : *de Maria, numquam satis* ! (...) jusqu'à la veille du concile, la piété multipliait fêtes et rites (...) Notre siècle a vu apparaître, entre les deux guerres

mondiales, des mouvements compensateurs de la Contre-Réforme. On redécouvre ce que (...) les étroitesse et les polémiques anti-protestantes avaient négligé ou marginalisé. Le mouvement marial en subit le contre-coup, à son détriment, mais souvent au bénéfice de la Vierge elle-même ».

Dans les années 1920, un mouvement marial a défendu deux titres, d'une part « une médiation universelle » et d'autre part « une co-rédemption ». Ces deux titres ont été refusés par le Saint Office, puis par le concile Vatican II (1962-1965).

d'où *Lumen Gentium*, n° 62 (1964) : « La bienheureuse Vierge Marie est invoquée dans l'Église sous les titres d'Avocate, Auxiliatrice, Aide et Médiatrice, ce qui s'entend de manière à ne rien enlever, à ne rien surajouter, à la dignité et à l'efficacité du Christ seul Médiateur » (cf. 1Tm 2,5).

Face aux requêtes de nouvelles définitions, le Saint-Siège a constitué une commission de quinze théologiens qui s'est réunie à Czestochowa en 1997. La réponse fut la suivante : « Tels qu'ils sont proposés, les titres apparaissent ambigus, car on peut les comprendre de manières différentes. Il est apparu, de plus, que l'on ne doit pas abandonner la ligne théologique suivie par le concile de Vatican II, qui n'a voulu définir aucun d'entre eux. Dans son magistère, il n'a pas employé le mot "Co-rédemptrice" et il a fait un emploi très sobre des titres de "Médiatrice" et d'Avocate". En réalité, le terme de Co-rédemptrice n'est pas employé par le magistère des Souverains Pontifes, dans des documents importants, depuis l'époque de Pie XII. A cet égard, il y a des témoignages du fait que ce pape a évité intentionnellement de l'employer (...) Enfin, les théologiens, spécialement les théologiens non-catholiques, se sont montrés sensibles aux difficultés œcuméniques qu'entraînerait une définition de ces titres » (Cité par Bernard SESBOÛE, « Peut-on encore parler de Marie ? Pour une présentation crédible », *Christus* n° 183, juillet 1999).

Dans *Lumen Gentium*, La coopération de Marie, qualifiée « d'absolument unique » (trad. française) est en fait « exactement singulière » (*prorsus singulariter/singularis* : cf. notamment LG 53, 56, 61, 66)

53 : elle est saluée comme un membre suréminent et absolument unique de l'Église

56 : Enrichie dès le premier instant de sa conception d'une sainteté éclatante absolument unique

61 : généreusement associée à son œuvre à un titre absolument unique (...) ; elle apporta à l'œuvre du Sauveur une coopération absolument sans pareille

66 : Ce culte, tel qu'il a toujours existé dans l'Église, présente un caractère absolument unique

LG 58 : « (...) Ainsi la bienheureuse Vierge avança dans son **pèlerinage de foi**, gardant fidèlement l'union avec son Fils jusqu'à la croix où, non sans un dessein divin, elle était debout (cf. Jn 19,25), souffrant cruellement avec son Fils unique, **associée** d'un cœur maternel à son sacrifice, donnant à l'immolation de la victime, née de sa chair, le **consentement** de son amour, pour être enfin, par le même Christ Jésus mourant sur la croix, donnée comme sa **Mère** au disciple par ces mots : « Femme, voici ton Fils » (Pie XII, Encyclique *Mystici Corporis* (1943) ; cf. Jn 19, 26-27).

Tenir l'affirmation du Groupe des Dombes, *op. cit.*, 1997-1998, p. 55 : « Marie n'a pas de fonction sotériologique, mais elle est un maillon de l'histoire du salut et une figure de la condition du croyant ».

3. L' affirmation de la « virginité perpétuelle » de Marie

Le 2^{ème} Concile de Constantinople en 553 utilise par 3 fois l'expression « très sainte Mère de Dieu **toujours** vierge ». Cette affirmation est reprise au concile provincial du Latran (Rome) en 649, notamment dans le canon 3 (cf. Dnz 503) : « conçu du Saint Esprit sans semence et enfanté sans corruption, sa virginité demeurant inaltérable après l'enfantement » ; confirmé par le pape Martin 1^{er} (649-653/mort en 655). Il faut toutefois se rappeler que ces conciles ne portent pas sur Marie,

mais sur le Christ, sont la réception des affirmations christologiques des conciles d'Ephèse (381) et de Chalcédoine (451) et pointent vers la conviction que « l'incarnation affecte la personne du Verbe en tant que telle » (cf. Bernard SESBOÛE, *Jésus-Christ dans la tradition de l'Église*, Paris, DDB, coll. Jésus et Jésus-Christ n° 17, 1982, p. 165).

nota : La virginité de Marie ne doit pas être confondue avec la conception virginale de Jésus qui précède les affirmations sur Marie et qui est elle-même précédée par l'affirmation de la divinité de Jésus (cf. l'hymne de Ph 2). Rappelons ce que cela signifie pour Jésus :

- * pas de père biologique humain (voir la rupture dans la généalogie en Mt 1,16) ;
- * contre l'adoptianisme ;
- * incarnation comme don gratuit de Dieu et acte immédiat dans le monde ;
- * focalisation sur l'action de l'Esprit saint (// Gn 1,2) : ref. Lc 1,26-38 et Mt 1,18-25.

Concernant Marie, la foi retient trois éléments pour tenir le « toujours » de Constantinople II, propositions qui n'ont pas le même poids dans la tradition ecclésiale :

ante partum : attesté scripturairement, notamment dans la question de Marie à l'ange en Lc 1,34 et Mt 1,25 ; le *partenos* de Mt 1,23 et Lc 1,27 est une relecture de Is 7,14 (« C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici que la jeune fille (texte hébreu)/la vierge (texte grec) est enceinte, elle enfantera un fils, qu'elle appellera Emmanuel, c'est-à-dire : Dieu-avec-nous ») ; cette affirmation est en lien direct avec la conception virginale de Jésus.

in partu : ce qui s'oppose le plus à la biologie/physiologie : soit on pensera la conservation d'une intégrité physique (pas de rupture de l'hymen) soit on pensera « un enfantement normal et la permanence de la virginité de Marie » (cf. K. Rahner) pour ne pas sombrer dans des représentations docétistes. Ma proposition : en Gn 3, un des signes du péché est que, pour les femmes, l'accouchement est un événement douloureux de même que le travail est une activité douloureuse. Or, la vie selon ce que Dieu veut ne peut se déployer ainsi : un accouchement sans peine (pour reprendre le terme d'Augustin pour qui la *poena* (peine) est liée au péché) est ce qu'il convient pour Marie et, en ce sens, c'est bien une naissance à nulle autre pareille.

post partum : affirmation de la virginité perpétuelle de Marie, d'où la question des « frères et sœurs » de Jésus, pour tenir l'insistance sur le caractère unique de l'incarnation et donc sur la vocation singulière de Marie. Cette perspective semble s'opposer à certains éléments scripturaires comme Mt 13,55-56 : « N'est-il pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères : Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes chez nous ? Alors, d'où lui vient tout cela ? ». La position de l'Église catholique est qu'il s'agit de cousins.

4. Insertion de Marie dans l'Église pérégrinante et dans l'Église du ciel : Mère de l'Église¹, Mère des croyants, Mère des hommes

Au concile Vatican II (1962-1965) :

- Vote du 29 octobre 1963 : « Plaît-il aux Pères (conciliaires) que le schéma *De beata Maria Virgine* soit revu de façon qu'il puisse devenir le (dernier) chapitre du schéma *De Ecclesia* ? ». 1114 *placet*, 1074 *non placet*.

¹ Ce titre remonte à Ambroise de Milan ; il a été repris par Paul VI au moment de la promulgation de *Lumen Gentium* (1964) et soutenu par François qui a en fait une mémoire obligatoire pour le lundi de Pentecôte.

- En 1964, promulgation de la constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen Gentium* dans laquelle la théologie mariale en lien étroit avec l'ecclésiologie :

cf. le sommaire de *Lumen Gentium* :

1. Le mystère de l'Église
2. Le Peuple de Dieu
3. La constitution hiérarchique de l'Église et spécialement de l'épiscopat
4. Les laïcs
5. L'appel universel à la sainteté dans l'Église
6. Les religieux
7. Le caractère eschatologique de l'Église en marche et son union avec l'Église du ciel
8. La bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Église

- Henri de Lubac, *Méditation sur l'Église* (1953)², dans le chap. IX : « L'Église et la Vierge Marie » :

(p. 268) : « De l'Église à la Vierge Marie, les liens ne sont pas seulement nombreux et étroits. Ils sont essentiels. Ils sont tissés de l'intérieur. Ces deux mystères de notre foi sont plus que solidaires : on a pu dire qu'ils sont 'un seul et unique mystère'. Disons tout au moins qu'ils sont entre eux dans un tel rapport qu'ils gagnent toujours à être éclairés l'un par l'autre ; bien plus, que pour l'intelligence de l'un, la contemplation de l'autre est indispensable.

Dans la tradition, les mêmes symboles bibliques sont appliqués (...) à l'Église et à la Vierge : nouvelle Ève, Paradis, arbre du Paradis, (...) Arche d'Alliance, Échelle de Jacob, Porte du ciel, (...) tabernacle du Très-Haut, (...) Cité de Dieu, (...) Femme forte du livre des Proverbes, Épouse ornée pour paraître devant son Époux, Femme ennemie du Serpent, (...) Femme vêtue du soleil et victorieuse du dragon, (...) demeure de la Sagesse (...).

(p. 269) : Il y a là bien plus qu'un parallélisme ou que l'usage alterné de symboles ambivalents. Très tôt la conscience chrétienne l'a perçu (...) : Marie est la 'figure idéale de l'Église'. Elle en est le 'sacrement'. (...) A chaque moment de son existence, Marie parle et agit au nom de l'Église (car...) elle la porte et la contient tout entière en sa personne. (...)

(p. 270) : (...) la maternité de la Vierge est en tout l'image de la maternité de l'Église. (...)

(p. 271) : dans l'une et l'autre, (Augustin) admire la même virginité féconde ou la même fécondité virginale. (...)

(p. 272) : Marie, sans aucun péché, fournit au corps sa tête ; l'Église, dans la rémission de tous les péchés, donne à cette Tête son corps. L'une et l'autre est donc mère du Christ. (...)

(p. 280) : l'Église ne ressemble pas à Marie seulement par sa maternité sanctifiante. Lorsqu'on l'envisage comme communauté des saints, ou des sanctifiés, l'analogie ne se révèle pas moins féconde. (...) S'il est vrai que le monde a été fait pour l'Église, il n'en a pas moins été fait pour Marie.

(p. 281) : Marie 'renferme en éminence toutes les grâces et les perfections' de l'Église. Toutes les grâces des saints entrent en elles. (...) En elle, toute l'Église s'ébauche et en même temps déjà s'achève. »

Repérer ce qui pourrait vous sembler excessif, au moins dans les expressions, et repérer ce qui vous semble particulièrement pertinent.

5. Les deux dogmes modernes de l'Église catholique

² Paul VI avait cet ouvrage sur sa 'table de chevet' ; Jean-François Chiron (voir son article dans *La rencontre au cœur de l'Église*, Cerf, 2006) a montré que la structure de *Méditation* a inspiré la structure de *Lumen Gentium*.

1854/Pie IX, bulle *Ineffabiis Deus*, définition de l'**Immaculée-Conception** :

(en débat depuis le XIIIe avec les franciscains et les dominicains)

« La bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, par une grâce singulière et une faveur du Dieu tout-puissant, en considération des mérites du Christ Jésus, Sauveur du genre humain, préservée exempte de toute souillure de la faute originelle ».

1950/Pie XII, constitution apostolique *Munificentissimus Deus*, définition de l'**Assomption** :

(dans la tradition orientale, on parle de la dormition de la Vierge)

« L'immaculée mère de Dieu, toujours vierge Marie, le cours de sa vie terrestre achevé, a été élevée en corps et en âme à la gloire céleste ».

Ces formules dogmatiques, parlant de Marie, proposent des points de vue sur le lien au Christ, le péché originel, la mort, le corps et l'âme. Si on admet que ces deux dogmes ne transforment pas Marie en une quasi-déesse, si on admet également que les « absolument unique » de *Lumen Gentium* (n° 53, 56, 61, 66) expriment simplement la singularité de Marie, on peut pressentir que ces dogmes ne sont pas que pour elle et parlent de l'humain selon le dessein divin et expriment le meilleur de l'anthropologie. Ils proposent une **réflexion sur ce qu'est l'être humain quand il est selon ce que Dieu a créé et a renouvelé par le Christ** :

* le péché a été vaincu par le Christ ; suivre le Christ c'est donc avoir un autre rapport au « péché originel », c'est-à-dire un autre rapport à la Parole et à la confiance qu'on lui donne.

Gaudium et Spes n° 13 : Etabli par Dieu dans un état de justice, l'homme, séduit par le Malin, dès le début de l'histoire, a abusé de sa liberté, en se dressant contre Dieu et en désirant parvenir à sa fin hors de Dieu. Ayant connu Dieu, "ils ne lui ont pas rendu gloire comme à un Dieu (...) mais leur cœur inintelligent s'est enténébré", et ils ont servi la créature de préférence au Créateur (Cf. Rm 1,21-25). Ce que la Révélation divine nous découvre ainsi, notre propre expérience le confirme. Car l'homme, s'il regarde au-dedans de son cœur, se découvre enclin aussi au mal, submergé de multiples maux qui ne peuvent provenir de son Créateur, qui est bon. Refusant souvent de reconnaître Dieu comme son principe, l'homme a, par le fait même, brisé l'ordre qui l'orientait à sa fin dernière, et, en même temps, il a rompu toute harmonie, soit par rapport à lui-même, soit par rapport aux autres hommes et à toute la création.

C'est donc en lui-même que l'homme est divisé. Voici que toute la vie des hommes, individuelle et collective, se manifeste comme une lutte, combien dramatique, entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres. Bien plus, voici que l'homme se découvre incapable par lui-même de vaincre effectivement les assauts du mal ; et ainsi chacun se sent comme chargé de chaînes. Mais le Seigneur en personne est venu pour restaurer l'homme dans sa liberté et sa force, le rénovant intérieurement et jetant dehors le prince de ce monde (cf. Jn 12,31), qui le retenait dans l'esclavage du péché (Cf. Jn 8,34). Quant au péché, il amoindrit l'homme lui-même en l'empêchant d'atteindre sa plénitude.

Dans la lumière de cette Révélation, la sublimité de la vocation humaine, comme la profonde misère de l'homme, dont tous font l'expérience, trouvent leur signification ultime.

* la mort a été vaincue par le Christ ; suivre le Christ c'est donc avoir un autre rapport à la mort (cf. Rm 6,1-13) et c'est déjà entrer dans la vie de communion :

Rm 16 01 Que dire alors ? Allons-nous demeurer dans le péché pour que la grâce se multiplie ?

02 Pas du tout. Puisque nous sommes morts au péché, comment pourrions-nous vivre encore dans le péché ?

03 Ne le savez-vous pas ? Nous tous qui par le baptême avons été unis au Christ Jésus, c'est à sa mort que nous avons été unis par le baptême.

04 Si donc, par le baptême qui nous unit à sa mort, nous avons été mis au tombeau avec lui, c'est pour que nous menions une vie nouvelle, nous aussi, comme le Christ qui, par la toute-puissance du Père, est ressuscité d'entre les morts.

05 Car, si nous avons été unis à lui par une mort qui ressemble à la sienne, nous le serons aussi par une résurrection qui ressemblera à la sienne.

06 Nous le savons : l'homme ancien qui est en nous a été fixé à la croix avec lui pour que le corps du péché soit réduit à rien, et qu'ainsi nous ne soyons plus esclaves du péché.

07 Car celui qui est mort est affranchi du péché.

08 Et si nous sommes passés par la mort avec le Christ, nous croyons que nous vivons aussi avec lui.

09 Nous le savons en effet : ressuscité d'entre les morts, le Christ ne meurt plus ; la mort n'a plus de pouvoir sur lui.

10 Car lui qui est mort, c'est au péché qu'il est mort une fois pour toutes ; lui qui est vivant, c'est pour Dieu qu'il est vivant.

11 De même, vous aussi, pensez que vous êtes morts au péché, mais vivants pour Dieu en Jésus Christ.

12 Il ne faut donc pas que le péché règne dans votre corps mortel et vous fasse obéir à ses désirs.

13 Ne présentez pas au péché les membres de votre corps comme des armes au service de l'injustice ; au contraire, présentez-vous à Dieu comme des vivants revenus d'entre les morts, présentez à Dieu vos membres comme des armes au service de la justice.

Considérer Marie dans son Immaculée-Conception et dans son Assomption, c'est recevoir une révélation de ce qu'est la personne humaine selon ce que Dieu veut.

On peut alors revenir au centre, au *fiat* de chaque croyant, fondateur, indispensable, qui est « coopération » et toujours don de Dieu ; événement qui éclaire et la *visée*, c'est-à-dire le Royaume où seront ceux juger « dignes de la vie éternelle » (Ac 13,46) et donc une autre idée de la mort, et *l'origine* à partir de l'écoute de l'offre divine justement comprise (et non jugée perverse, ce qui génère suspicion et mensonge) de sorte d'accéder à la compréhension de la non-totalité et de la finitude comme bonnes et conduit à une *vie présente dans la vérité*, c'est-à-dire faite de désir, mais non de concupiscence (jalousie, puissance, totalité, etc., cf. Gn 3-11) et entièrement orientée vers la communion **avec** Dieu le Père **par** le Christ **dans** l'Esprit.

Dans cette vision large de l'être humain, la question est celle de la place actuelle pour l'humain. Si la création comme l'incarnation sont bien des actes divins gratuits, la réponse de l'être humain, son acquiescement, son *fiat*, pourraient-ils toutefois manifester une « **coopération** » humaine quasi-nécessaire, dont la controverse entre catholiques et protestants s'est emparée. Marie, parce que sa personne est selon le dessein de Dieu, nous enseigne sur la position juste de l'humain dans sa relation à Dieu et précisément à Jésus-Christ.

On passe d'une perspective christologique (délicate quand elle va jusqu'à l'idée de « co-rédemptrice ») à une anthropologie éclairant le **rapport entre liberté et grâce**, en passant par une ecclésiologie comprenant l'Église comme « Mère et vierge comme Marie » (cf. LG VIII). On recherche un mouvement et une combinaison et non des remplacements, même si on comprend aussi le problème œcuménique que posent ces définitions, y compris l'idée de « coopération ».

Conclusion : Bilan et reprise

Ma thèse :

Les dogmes mariaux ne séparent pas Marie du reste des humains. Au contraire, ils manifestent l'anticipation de ce que nous espérons pour nous tous. En Marie, c'est la vocation commune de l'humanité qui est déjà réalisée. Au cœur de l'aventure humaine et donc de l'histoire, La résurrection du Christ rend déjà actuel le temps eschatologique. L'immaculée-conception comme l'assomption de Marie sont des effets de la résurrection du Christ, de son mystère pascal : il s'agit, pour Marie et donc pour chaque humain, de répondre pleinement à l'offre divine de la rencontre et de recevoir la grâce de l'accomplissement, c'est-à-dire d'être un « vrai » disciple croyant. L'union de Marie à son fils, mort et ressuscité, manifeste l'union du disciple parfait / saint au Christ ; elle est déjà réalisée pour elle et anticipe notre propre union au Christ.

En sens Marie « est devenue pour nous, dans l'ordre de la grâce, notre Mère » (LG 61) et « dans l'ordre de la foi, (...) la Mère de Dieu est le modèle de la charité et de la parfaite union au Christ » (LG 63).

Joseph RATZINGER, *Foi chrétienne hier et aujourd'hui*, Paris, Cerf, 2005 (1^{ère} éd. 1969, Munich).

Le second et dernier chapitre de la deuxième partie, sur « le déploiement de la profession de foi au Christ dans les articles christologiques » (p. 189-234), contient une première section, sur la conception virginale (p. 189-196), particulièrement intéressante par l'équilibre préconisé quant à la mariologie :

« La dévotion mariale ne peut reposer sur une mariologie qui serait une espèce de deuxième édition réduite de la christologie ; on n'a ni droit ni motif d'établir cette sorte de duplicata. Si l'on voulait indiquer un traité de théologie, auquel appartiendrait la mariologie et dont elle représenterait la forme concrétisée, ce serait plutôt le traité de la grâce, qui forme d'ailleurs un tout avec l'ecclésiologie et l'anthropologie. Comme vraie "fille de Sion", Marie est figure de l'Église, figure de l'homme croyant qui ne peut arriver au salut et à la réalisation plénière de lui-même que par le don de l'amour – c'est-à-dire par grâce » (p. 196).

- Reprise du parcours : points retenus, points à approfondir, questions qui demeurent, etc.

- Bilan : qu'est-ce qui a bougé pour chacun ?

Comment parler de Marie dans les situations pastorales dans lesquelles chacun est impliqué ?

Comment "prier" Marie en groupe, personnellement ?

Bibliographie (réduite)

Paul VI, *Exhortation apostolique sur le culte de la Vierge Marie*, *Marialis cultus*, 1974

Jean-Paul II, *Sur la bienheureuse Vierge Marie dans la vie de l'Église en marche*, *Redemptoris mater*, 1987

Depuis Vatican II, l'importance d'une approche œcuménique, et en francophonie :

Groupe des Dombes, *Marie dans le dessein de Dieu et la communion des saints*, 1997-1998

Comité mixte baptiste-catholique de France, *Marie*, 2009